

L'hon. M. MACKENZIE: Il m'est difficile de répondre à cette question. Tout dépend de la limite que le Gouvernement alors au pouvoir s'imposerait en établissant un programme d'expansion. Il faudrait aussi tenir compte des conseils des officiers de l'aéronautique, qui ont pour mission de veiller à ce que le Canada possède non pas des effectifs aériens considérables, mais un service qui puisse suffire à assurer la défense du Canada. Je ne saurais dire de but en blanc quels frais cela occasionnerait, mais je puis dire que la question ne nous laisse pas indifférents. L'augmentation des crédits destinés à l'aéronautique démontre, je crois, que nous nous intéressons à la situation.

M. GREEN: Je crois que le ministre mérite des éloges pour avoir augmenté le crédit, mais il devrait assurément savoir ce que coûterait la réalisation d'un programme complet de défense. Je parle uniquement d'un programme de défense aérienne.

L'hon. M. MACKENZIE: Le coût serait beaucoup plus élevé que la somme prévue dans les crédits de cette année. D'après les recommandations,—en majeure partie confidentielles,—des conseillers techniques, le coût serait beaucoup plus élevé. En ce qui me concerne, j'aurais souhaité que le crédit de cette année fût plus élevé. Toutefois, je crois que nous avons accompli un pas dans la bonne voie. Cette augmentation du crédit destiné à l'aéronautique pourvoit à l'acquisition de trois nouveaux avions seulement, l'accroissement s'appliquant en majeure partie aux nouveaux services et au matériel ainsi qu'à l'entretien du personnel que le crédit soumis par mon prédécesseur avait permis d'établir. Seuls trois avions Blackburn Sharks sont prévus dans la somme affectée cette année à l'aéronautique.

M. GREEN: Le Canada a-t-il des avions de combat modernes?

L'hon. M. MACKENZIE: Ces trois-là seront des avions de combat très modernes.

M. GREEN: Mais actuellement avons-nous réellement des avions de combat modernes?

L'hon. M. MACKENZIE: Ils sont très peu nombreux, mais quelques-uns des avions que possédait l'aviation royale du Canada ont été condamnés il y a quelques mois et retirés du service. C'est le côté le plus sérieux de la situation. Nous avons toutefois quelques avions de combat modernes et nous espérons en obtenir davantage. Il y a dans le budget des dépenses de cette année un certain montant pour le remplacement de certains avions

[M. Green.]

actuellement en service et une grande partie du crédit a servi à mettre au point et à remodeler certains avions pour les rendre plus efficaces et plus modernes.

M. GREEN: Avons-nous des avions de combat comparables aux avions de combat modernes anglais?

L'hon. M. MACKENZIE: Naturellement, les trois nouveaux avions que l'on se propose d'acheter seront les plus modernes du genre.

M. GREEN: De sorte que nous n'aurons que trois avions de combat pour tout le Canada.

L'hon. M. MACKENZIE: Nous en avons obtenu d'assez modernes l'année dernière.

M. GREEN: Combien en avons-nous?

L'hon. M. MACKENZIE: Dix environ.

M. GREEN: Ainsi après que ce crédit aura été dépensé l'effectif de nos forces aériennes de combat se composera de dix avions.

L'hon. M. MACKENZIE: Je ne suis pas prêt à l'admettre. Nous avons mis au point des avions existants et nous avons installé de nouveaux moteurs dans un grand nombre d'avions. Si mon honorable ami veut parler des avions les plus modernes qui existent dans le monde entier, ce qu'il dit est parfaitement vrai, car les ressources économiques du pays ne permettront pas avant quelques années de faire de réels progrès dans ce sens. On espère toutefois pouvoir doter le Canada aussitôt que possible d'une force aérienne efficace—une force que les fonctionnaires techniques du ministère pourront considérer comme suffisante.

M. GREEN: Le personnel de l'aviation prend-il part aux manœuvres de l'armée, de l'artillerie et d'autres services?

L'hon. M. MACKENZIE: Oui; il est soumis à un entraînement des plus modernes qui augmente d'année en année.

M. GREEN: Ne fait-il pas beaucoup d'envolées relevant de l'aviation civile comme par exemple des relevés pour les cartes géographiques et autres travaux de ce genre? A quel travail est-il astreint actuellement?

L'hon. M. MACKENZIE: La force aérienne est divisée en trois sections. Il y a d'abord l'aviation royale du Canada, puis il y a une division qui s'occupe d'opérations pour certains services comme la Gendarmerie à cheval, le ministère des Travaux publics, le ministère des Affaires indiennes ainsi que du transport du personnel d'exploration dans le nord du Canada et enfin il y a l'aviation civile qui